

Communiqué de presse du 16 avril 2020

Coronavirus: assurer la poursuite des chantiers dans toute la Suisse

Le Conseil fédéral a présenté aujourd'hui sa feuille de route pour le retour à la normalité, mais il a manqué l'occasion de faire des déclarations concrètes au sujet du secteur de la construction. constructionsuisse attend un signal clair en faveur de la poursuite des chantiers, dans le respect des règles d'hygiène, dans toutes les régions et en faveur de l'assouplissement progressif des directives. Par ailleurs, la Confédération et les cantons, mandants importants, ne doivent pas suspendre à l'heure actuelle leurs projets de planification.

Ces dernières semaines, le secteur a mis rapidement en œuvre les mesures de protection pour les collaborateurs et a respecté les ordonnances du Conseil fédéral en faisant preuve d'une grande responsabilité. constructionsuisse demande à présent au Conseil fédéral d'envoyer un signal clair au secteur de la construction en faveur d'un retour ordonné à la normalité dans toute la Suisse. Les chantiers doivent pouvoir se poursuivre après le 26 avril, dans le respect des règles d'hygiène, dans toutes les régions et les directives être progressivement assouplies.

Avec une participation au PIB à hauteur de 10 %, une ouverture prudente des travaux est d'importance systémique du point de vue de constructionsuisse. Par ailleurs, les projets de planification de la Confédération et des cantons ne doivent pas être suspendus en raison du COVID-19. Les mandants publics tels que les CFF ou l'Office fédéral des routes (OFROU) doivent montrer l'exemple et retrouver le chemin de la normalité. Toute autre décision serait disproportionnée, menacerait le retour à la normalité et nuirait particulièrement aux PME du secteur de la construction suisse. Ce dernier veut continuer à jouer son rôle de pilier important de l'économie suisse dans le but de préserver les emplois.

constructionsuisse réitère son appel à l'ensemble du secteur de la construction, à savoir les responsables des chantiers, les maîtres d'ouvrage et leurs représentants, mais aussi tous les entrepreneurs et les sous-traitants, de poursuivre les chantiers dans le respect des mesures prescrites par le Conseil fédéral et de former leurs collaborateurs aux directives relatives à l'hygiène et aux distances. La fiche d'information du SECO pour les chantiers constitue un guide utile ([téléchargement](#)). La Société Suisse des Entrepreneurs publie continuellement d'autres guides, notamment sur les thèmes des conséquences financières et de la responsabilité à l'adresse [téléchargement](#).

Contact:

Hans Wicki, conseiller aux États, président de constructionsuisse, 079 632 72 48, hans.wicki@parl.ch
Cristina Schaffner, directrice de constructionsuisse, 079 423 45 16, cschaffner@bauenschweiz.ch

constructionsuisse est l'organisation nationale de la construction. Elle comprend quelque 70 associations-membres et quatre groupes de base: planification, gros œuvre, second œuvre et techniques du bâtiment ainsi que production et négoce. La construction génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 65 milliards de francs et emploie plus de 500'000 collaborateurs.